

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



RMM Lux BDL European Equity Alpha

un compartiment de R-co Lux (le « Fonds »)
Ce fonds est géré par Rothschild & Co Investment Managers (la « Société de gestion »)
ISIN : LU1734559765 (classe d'actions C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du RMM Lux BDL European Equity Alpha (ci-après le « Compartiment ») consiste à réaliser une performance absolue fondée sur une stratégie d'investissement long/short.

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment sera géré de manière active par le biais de positions longues ou courtes sur les marchés actions. Les décisions d'investissement s'appuient sur la recherche fondamentale et sur les prévisions du Gestionnaire financier concernant le modèle de croissance des sociétés cibles.

Le Compartiment n'est pas géré en référence à un indice, il est géré de manière dynamique sur une base discrétionnaire.

Le Compartiment peut en particulier investir jusqu'à 100% de son actif net dans des actions d'entreprises européennes (c'est-à-dire issues de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de Suisse et de Norvège) affichant une capitalisation boursière ou un chiffre d'affaires d'au moins un milliard d'euros au moment de l'investissement. Le Compartiment peut investir à hauteur de 10% de son actif net total dans des actions de sociétés non européennes négociées sur des bourses d'États membres de l'OCDE, ou de sociétés dont le chiffre d'affaires ou la capitalisation boursière est inférieur(e) à un milliard d'euros.

Pour mettre en œuvre ses positions courtes, le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme standardisés ou de gré à gré sur indices d'actions, des swaps sur indices d'actions et/ou des CFD (contracts for difference) dans les limites exposées au chapitre « Recours aux produits dérivés, aux investissements spéciaux et aux techniques de couverture » du Prospectus et dans le respect des dispositions légales applicables.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net total dans des OPCVM.

Par ailleurs, il peut investir à titre accessoire dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor ou des billets de trésorerie.

Dans certaines conditions de marché exceptionnelles, le Fonds peut détenir une part importante de ses actifs dans des liquidités et/ou des instruments du marché monétaire si le Gestionnaire financier délégué estime que cette mesure servira au mieux les intérêts du Fonds et de ses Actionnaires. La poursuite d'une stratégie défensive par le Compartiment est incompatible avec son objectif d'investissement.

Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme standardisés ou de gré à gré sur indices d'actions, des swaps sur actions et/ou des CFD (contracts for difference) à des fins de couverture et d'exposition (dans l'optique de relever, s'agissant de positions longues, ou d'alléger, s'agissant de positions courtes, son exposition aux actions), ainsi que des contrats de change à terme standardisés ou de gré à gré à des fins de couverture uniquement, dans les limites exposées au chapitre « Recours aux produits dérivés, aux investissements spéciaux et aux techniques de couverture » du Prospectus et dans le respect des dispositions légales applicables.

La Devise de référence du Compartiment est l'euro.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans le cadre des décisions d'investissement, sans qu'elle en soit un facteur déterminant.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs Actions chaque mercredi qui est un jour ouvré en France ou au Luxembourg. Le rendement obtenu du Compartiment est réinvesti dans des actions de capitalisation.

Mise en garde : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les trois à cinq ans.

Profil de risque et de rendement



Le Compartiment se trouve au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui est fondé sur des données historiques. Compte tenu de son exposition aux marchés actions et obligataires, le Compartiment peut afficher une volatilité importante, comme le montre son niveau ci-dessus.

Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable des performances futures. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La valeur du Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

Considérations particulières concernant le risque

Risque lié aux actions : Les cours des actions sur les marchés d'actions peuvent fluctuer en fonction des prévisions ou anticipations des investisseurs, induisant de fait un risque élevé de volatilité potentielle. La volatilité sur les marchés actions est historiquement beaucoup plus élevée que sur les marchés obligataires.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et risque de contrepartie : Les Fonds peuvent conclure des contrats sur dérivés cotés ou non cotés pour gagner une exposition aux actifs sous-jacents ou pour protéger

leurs participations directes. Ces instruments sont volatils et peuvent être exposés à plusieurs types de risques, y compris, mais sans s'y limiter, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, les risques juridiques et les risques opérationnels. Ces instruments dérivés peuvent amener les Fonds à afficher une exposition au marché supérieure à celle qu'ils auraient en temps normal, ce qui peut parfois concourir à augmenter le montant des pertes. Les fonds peuvent utiliser des instruments financiers dérivés non cotés, sous réserve d'accord avec la contrepartie concernée. Si la contrepartie est mise en liquidation, fait défaut ou n'est pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement à échéance, les Fonds peuvent subir des pertes. Dans la mesure où ces dérivés ne sont pas cotés, il peut être difficile d'en déterminer la valeur.

Risques de change : Les Fonds peuvent investir dans des titres libellés dans plusieurs devises autres que leur devise de référence. Les fluctuations de taux de change auront une incidence sur la valeur de certains titres et concourront à augmenter la volatilité.

Risque de crédit : Les Fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entité publique, une entreprise, un établissement bancaire ou un organisme souverain sont exposés au risque de voir l'émetteur dans l'incapacité de rembourser ses créanciers obligataires (remboursement du principal et des intérêts). De plus, si, après l'acquisition, le risque de défaut perçu augmente, la valeur des titres concernés est susceptible de baisser.

Risque de variation des taux d'intérêt : La valeur de marché des titres de créance peut évoluer à la hausse ou à la baisse à l'inverse des variations de taux d'intérêt. Il existe un risque que la valeur de marché des titres de créance diminue lors d'une augmentation des taux d'intérêt.

Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour en savoir plus sur les risques.

Frais liés au Fonds

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant(*)

Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,25%
----------------	-------

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos le 31/12/2021. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre.

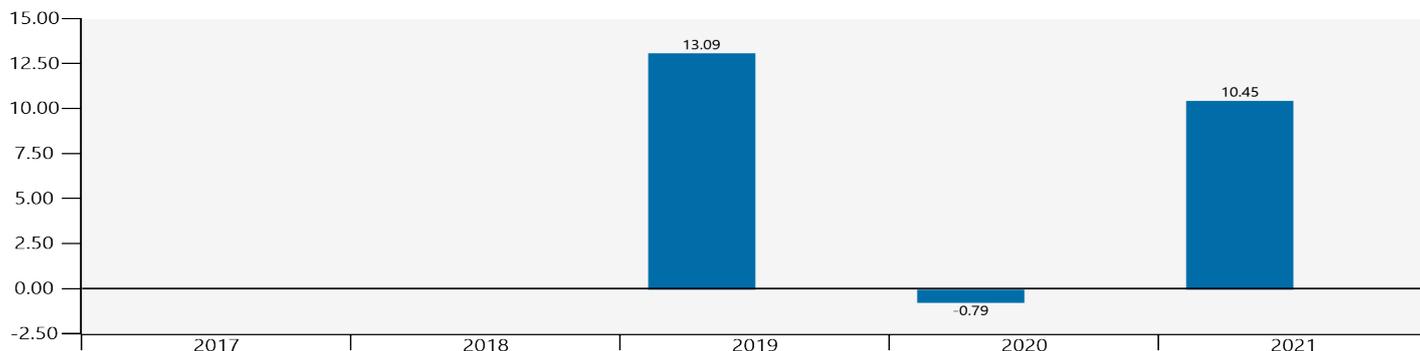
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,04%
---------------------------	-------

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter au chapitre « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible au siège de la Société de gestion et auprès de l'Agent administratif.

Performances passées

RMM Lux BDL European Equity Alpha C EUR



Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

La performance indiquée a été calculée dans la devise de cotation de cette Classe d'actions et prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Date de création du Compartiment : 27 février 2018.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer L- 2520 Luxembourg.

Gestionnaire financier : Alma Capital Investment Management, 5 rue Aldingen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Gestionnaire financier délégué : BDL Capital Management, 28 Rue de Berri, 75008 Paris, France. Fréquence et Jour de valorisation : hebdomadaire, le mercredi. Si le Jour de valorisation correspond à une date qui n'est pas un Jour ouvré pour les banques au Luxembourg et en France, la Valeur nette d'inventaire du Compartiment sera calculée le premier Jour ouvré suivant. Aux fins du calcul de la Commission de performance, une VNI technique peut être calculée lorsque la clôture de la Période de calcul ne tombe pas un Jour de valorisation. Toute demande de souscription, de rachat ou de conversion d'Actions devra être reçue au Luxembourg au plus tard à 14h00 (Heure d'Europe centrale) chaque Jour bancaire ouvré (J-1) précédant le Jour de valorisation de référence (J). Si elle est reçue après 14h00 (Heure d'Europe centrale), la demande sera traitée le premier Jour de valorisation suivant. Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment d'une SICAV. Les actifs et passifs de chaque compartiment du Fonds sont détenus séparément conformément aux dispositions légales. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds dans son ensemble, dont le nom est indiqué au début du DICI. Les Actionnaires ont le droit d'échanger leur investissement dans des actions du Compartiment contre des actions d'un autre compartiment du Fonds. Le Prix par Action du Compartiment peut être obtenu gratuitement au siège social de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif. Ce Fonds peut faire l'objet d'un traitement fiscal particulier au Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, cela peut

avoir une incidence sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec un conseiller financier. Des informations complémentaires sur le Fonds et le Compartiment (y compris les versions en anglais des prospectus, rapports et comptes complets pour l'intégralité du Fonds) ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à l'autre, peuvent être obtenues gratuitement au siège de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif. Les informations relatives à la politique de rémunération mise à jour, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, et l'identité des personnes chargées d'accorder la rémunération et les avantages sont disponibles sur le site Internet <https://rcim.am.eu.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires> et une version papier sera disponible gratuitement sur simple demande.

La responsabilité de Rothschild & Co Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment peut comporter d'autres types d'actions. Des informations complémentaires sur ces actions sont disponibles dans le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Rothschild & Co Investment Managers est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre conseiller financier ou à votre distributeur. (*) Lorsqu'un investisseur se livre à des opérations de trading ou de market timing excessives, une taxe susceptible d'atteindre 2% peut être appliquée.

Les frais courants n'incluent pas : La taxe d'abonnement du Luxembourg, les frais de transaction de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif, ainsi que la commission de performance.

La Commission de performance sera égale à 20% de la Valeur nette d'inventaire de chaque Classe d'actions supérieure à l'Aggregated Hurdle Amount et au High Watermark imputables à chaque Classe d'actions à la fin de l'année concernée. Le « High Watermark » correspond à la Valeur nette d'inventaire la plus élevée atteinte par la Classe d'actions concernée depuis la création. Le « Aggregated Hurdle Amount » désigne la somme des Hurdle Amount (tel que défini ci-dessous) pour l'exercice. Le « Hurdle Amount » désigne le Hurdle Rate journalier (tel que défini ci-dessous) multiplié par le High Watermark. Le « Hurdle Rate journalier », pour chaque jour de la Période de calcul, désigne le montant le plus élevé entre zéro (0) ou l'indice Ester+0,085% à 15h00, heure de Londres, le 31 décembre de l'année précédente, divisé par 365.